

Réf: Dossier N° : 49189

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « LA MANNE GOURMANDE »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE LES CHATEAUX, 23 BP
2502 ABJ 23**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30 Avr. 2018 reçus par Me Fofana MOUSSA, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 03 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LA MANNE GOURMANDE » .

Objet: Livraison de denrées alimentaires, Restauration d'entreprise; divers prestations de services. La prise de participation dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire ; Et généralement, toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, notamment tous emprunts destinés à toutes acquisitions de biens meubles ou immeubles, ainsi qu'au développement de la société.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE LES CHATEAUX, 23 BP
2502 ABJ 23**

GERANT: Madame KAKOU AMOIN JULIETTE Epouse AMICHIA.

COGERANT: Monsieur AKOUANI ATTEGBE CLAUDE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-11900 du 03/05/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10918 du 03/05/2018

Pour Avis

Le CEPICI

